

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BELLANCOURT

Séance du 11/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 mai à 20 heures, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Annie LEPLOMB

Date de convocation : 05/05/2026

Etaient présents : Annie LEPLOMB, Guillaume LAMBERT, Catherine PRUNIER, Lydie BERTELOOT, Fabrice MACQUART, Karine BOUCHER, Samuel POITRE, Anaëlle COQUEL, Stéphanie LEFEVRE, Jean-Louis PILARD

Secrétaire de séance : Catherine PRUNIER

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

COMPTE RENDU

Approbation du PV du 30 mars 2026

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION : VALIDATION DU PROJET DE PARKING

Madame Le Maire présente le projet de réalisation du parking terrain rue de l'épinette :
Aménagement d'un parking végétalisé en overgreen ayant pour objectif :

- La sécurisation de l'école : Parking juste en face de l'école
- Mobilité durable en milieu rural : point départ marcheur et cycliste. Mise en place d'un abri vélo dans un second temps
- Parking pour mairie salle église au cœur du village avec stationnement PMR

Aménagement d'une aire pique-nique dans un second temps également.

Pour un coût total de 91 168.08€ TTC selon devis BC Créa.

Madame le Maire rappelle le montant des subventions obtenues :

- 18 014€ au titre du fond d'appui aux communes par le Conseil Départemental
- 19 518.14 € au titre du fond ruralité de la Communauté d'agglomération Baie de Somme.

Le conseil municipal à l'unanimité valide le projet selon devis BC Créa.

DELIBERATION : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCID

Madame le maire explique que l'article 1650 du code général des impôts (CGI) institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le maire.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. La nomination des commissaires

s'effectue par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune.

Les conditions prévues pour les commissaires sont :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne
- Être âgés de 18 ans au moins
- Jouir de leurs droits civils
- Être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises)
- Être familiarisés avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

Pour cela, il appartient au conseil municipal de dresser une liste de 24 personnes

Après en avoir délibéré, à l'unanimité Le conseil municipal DESIGNNE les personnes suivantes :

Fabrice MACQUART	Jean-Louis PILARD
Christophe HERBAUX	Philippe VELGHE
Karine ROUTIER	Christian DUVAL
Jean-Paul DELANNOY	Ghislaine BRIOIS
Pascal THERY	Viridiana MARONET
Sylvain FOUBERT	Samuel POITRE
Christian SENECAT	Catherine PRUNIER
Guillaume LAMBERT	Pascal DEVAUCHELLE
Guillaume DEMARET	Dominique TIRON
Anaëlle COQUEL	Dominique TURBANT
François DARSIN	Dominique DULAC
Guy LEPLOMB	Lydie BERTELOOT

INFORMATIONS DIVERSES

Ancienne usine route nationale : la société propriétaire du site a déposé un permis de construire pour la construction de 3 bâtiments à usage de locaux d'habitations locatifs. (Environ 40 logements).

Ecole : la fermeture de classe annoncée sera effective sur le site de Vauchelles Les Quesnoy. Le conseil municipal se réjouit de cette décision pour la pérennité des 2 classes restantes de l'école de Bellancourt contre 4 actuellement à Vauchelles Les Quesnoy. Madame le Maire en concertation avec le service scolaire de la Communauté d'agglomération Baie de Somme propose de regrouper l'ensemble des maternelles sur Bellancourt, et ainsi de regrouper les primaires à Vauchelles Les Quesnoy.

Ruche installée dans le lotissement : Madame le Maire a entendu les problèmes rencontrés par le voisinage quant à l'agressivité de ces abeilles et la proximité de la ruche des mitoyennetés. Elle rencontrera les propriétaires après avoir pris connaissance au préalable de la réglementation en consultant les services de la DDPP, et les conseils d'un spécialiste des insectes.

Frelons asiatiques : Sensibilisation de la population à traiter chaque nid.

Défibrillateur : une formation de 25 minutes en vidéo sera programmée dans la salle de conseil ouverte à toute personne intéressée.

Fête de Bellancourt : 4/5 juillet, en l'absence de comité des fêtes actif Madame le maire demande au conseil de se mobiliser.

Cérémonie commémorative : l'intervention des enfants pour chanter la Marseillaise a reçu toutes les félicitations des personnes présentes.

Madame le Maire propose d'acheter une enceinte portable avec micro pour faciliter l'organisation des cérémonies et autres évènements de la commune. Accord du conseil.

La séance est levée à 21h10